

Aider à prévenir les incidents et les accidents liés à la médication

Élément du Système canadien de déclaration et de prévention des incidents médicamenteux (SCDPIM).

Volume 3, numéro 3

Alerte

Le 4 mai 2012

Lisez bien l'étiquette avant de choisir un produit Graval!

Médicamentssecuritaires.ca souhaite informer les consommateurs d'un autre exemple de produits ayant des noms de marque semblables, mais dont les ingrédients sont différents.

En 2010, Médicamentssecuritaires.ca a publié une [alerte](#)¹ sur la confusion entre le produit Graval original et un produit Graval de source naturelle contenant du gingembre; or, un nouveau produit Graval de source naturelle, appelé Graval Multi-Symptom, est maintenant offert sur le marché.

Contrairement aux produits Graval de source naturelle, le produit Graval original contient du dimenhydrinate. Les pastilles et les comprimés Graval Gingembre renferment du gingembre, et Graval Multi-Symptom contient du gingembre et de l'écorce de saule. L'écorce de saule contient plusieurs substances, dont la salicine, qui fait partie de la classe de médicaments appelée « salicylates ». Un exemple bien connu de salicylate est l'acide acétylsalicylique (aussi appelé AAS, ou Aspirine).

Si votre professionnel de la santé vous a conseillé de ne pas prendre d'AAS ou d'autres salicylates, par exemple si vous êtes allergique aux salicylates ou si vous prenez un anticoagulant, vous ne devriez pas prendre Graval Multi-Symptom. Si vous n'êtes pas sûr de pouvoir prendre Graval Multi-Symptom, demandez à votre pharmacien, à votre médecin ou à un autre professionnel de la santé en soins primaires, et même si l'on vous dit que vous pouvez prendre ce médicament, communiquez avec votre professionnel de la santé en cas d'effets secondaires gastro-intestinaux.

N'oubliez pas que les produits dont le nom ressemble à celui de produits bien connus peuvent avoir des ingrédients différents. Lorsque vous achetez un médicament en vente libre ou un produit naturel, lisez toujours l'étiquette attentivement, même si vous avez déjà pris ce produit. Vérifiez quels sont les ingrédients actifs et la dose à prendre. Si vous n'êtes pas certain de votre choix, demandez conseil au pharmacien.

Pour découvrir comment éviter les erreurs de médicaments causés par les noms de marque semblables, consultez notre bulletin intitulé : « [Que cachent les noms de produits?](#) »²

¹ http://www.medicamentssecuritaires.ca/bulletins/dossiers/ISMPC_Alerte_2010_08.pdf

² http://www.medicamentssecuritaires.ca/bulletins/dossiers/ISMPC_Bulletin_2011_11.pdf